



## LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : REALISATION DE FESQUES MURALES SUR DES POSTES ELECTRIQUES VANDALISES

<b>Contexte</b>	<b>Porteur</b>	Service prévention / CISPD
	<b>Mise en œuvre (date)</b>	2025/2026
<b>Description de l'action</b>	<b>Diagnostic Problème identifié</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradations, vandalisassions de postes électriques (tags illégaux, etc).</li> <li>- Un poste dégradé laissé à l'abandon constitue un risque de réitération des auteurs (effet d'appel d'air).</li> </ul>
	<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des fresques sur les transformateurs afin de remédier le plus possible aux incivilités et aux dégradations causées par des tiers faisant l'objet de « tags sauvages ».</li> <li>- Sensibiliser, former les jeunes fréquentant les deux structures jeunesse à cette forme d'incivilités afin de les initier sur une démarche citoyenne de préservation des biens publics.</li> </ul>
	<b>Publics ciblés</b>	Les jeunes de la communauté de communes notamment ceux fréquentant les deux structures jeunesse.
	<b>Mise en œuvre/Actions</b>	Tous les ans sur la base de trois postes par an.
<b>Moyens</b>	<b>Humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Coordonnateur CISPD, les agents des services de la ville qui sont associés au projet (les services techniques, le pôle petite enfance, enfance, jeunesse, restauration).</li> <li>- 1 grapheur.</li> </ul>
	<b>Financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La somme de 2000 est dédiée à ces actions de sensibilisation et de formation.</li> </ul>
	<b>Résultats</b>	Avant et après (photos d'illustration).



## LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : REALISATION DE FESQUES MURALES SUR DES POSTES ELECTRIQUES VANDALISES

<b>Evaluation</b>	
<b>Freins identifiés</b>	- A définir après mise en place de cette nouvelle action.